



212

W 161

n. 510





1. Dnr Neü-Stadt-Hildesheimischer Dogn-Prot.  
Stelij und in dem publicierten Eigene. Sebände. adms.  
sich conservable Dukumont.
2. Theoplane opera represente sur le Theatre  
Royal et Electoral de Dredde à l'occasion du  
mariage de Sr. Auguste St. de Pr. et Marie Jo-  
sephe Archiduchesse d'Autriche.
3. Gespräche in dem Reiche in dem Todess zinj sein  
Gustavo Adolpho König in Hispanien und Carolo 1.  
König in England.
4. Gespräche in dem Reiche in dem Todess bei einem  
curieuses Entrevue zinj sein Carolo 8. Romischer Kay-  
und Francisco 1. König in Spanien.
5. Delleseer Zieit in der Eröffnung des mit Blut be-  
sprichtes Saals der Helden.
6. Delleseer Zieit in der Eröffnung des mit Blut be-  
sprichtes Saals der Helden.
7. Delleseer Zieit in der Eröffnung des mit Blut be-  
sprichtes Saals der Helden.
8. Delleseer Zieit in der Eröffnung des mit  
Blut besprichtes Saals der Helden.
9. Vorschlag zur Tilgung des schuldigen Erbes  
und der Löhne-Mühen.

10. Vanden bawen wesen würdigkeit auß der berufu ten  
Land. schaffteffte L. G. u. r. i. g. e. n.
11. Des he. Apostels Pauli Andenunnen Marimus Celop  
nor du Larforce-Philosophen.
12. Sübelrede. von dem Josua Moselhoffen zum h. n. j. r. l. i. f. t. e. n.  
Zündschuß dem Glorwürdigsten König Christian  
dem ersten.
13. Ode au heeren M. G. e. s. t. Christian Hüßelmann.
14. Epistola presentem Academia Götting. statum exhibens.
15. Lettre a un ami touchant l'inauguration et l'etat  
present de l'Universite Fredericenne d'Orlang.
16. Acta criminalia sub Linnianibus Christian Schme  
der annis ad: 1771 herriedi P. S. G. e. x. mit der Kü. H. G. a. s. s. t. l. a. n. g.
17. Plan de la nouvelle Academie Francoise.
18. Acta Judicialia in H. A. r. d. St. u. d. Juris Georg. H. H. i. n. ü. b. e. r. s.  
n. u. t. o. n. g. u. h. e. M. C. l. u. g. g. e. n. J. u. r. i. g. u. r. b. i. n. g. d. e. W. J. a. c. u. d. y. t. i. n. g.
19. Schmeussens Lexic. d. v. n. s. i. n. n. l. i. n. g. u. i. g. n. J. u. s. o. r. n. r.  
v. n. d. u. L. e. c. t. i. o. n. b. y. p. u. b. l. i. c. i. s. u. n. d. p. r. i. v. a. t. i. s. a. n. n. l. i. e. s. n. r.  
v. n. f. d. e. r. U. n. i. v. e. r. s. i. t. ä. t. G. ö. t. t. i. n. g. e. n. J. u. s. u. s. p. o. b. s. e. r. v. i. r. i. g. z. a.  
f. a. c. t. u. v. o. p. u. n. a. n. i. s.
20. Die erhabenen Rechte eines Dritten Lehrers.  
Mit Gedächtnis von der nothwendigen Verbindung  
der Professur mit der Amst. G. n. l. a. s. t. s. n. i. t.





AB 153748 (1)





177

127

PLAN  
DE  
LA NOUVELLE ACADEMIE  
FRANCOISE

ETABLIE  
SOUS LA DIRECTION  
DE  
JOSEPH BEAUREGARD  
LECTEUR PUBLIC DE LA LANGUE FRANCOISE  
A LA CELEBRE UNIVERSITE  
DE HELMSTEDT.

---

IMPRIME A HELMSTEDT  
CHES PAUL THIERY SCHNORR, IMPRIMEUR  
DE L' UNIVERSITE.  
MDCCLXIV.

PLAN  
DE  
L'ACADEMIE  
FRANCOISE

SOUS LA DIRECTION

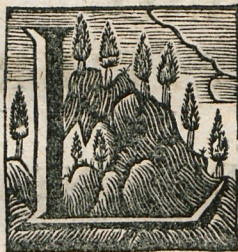
DE  
JOSEPH BARRIARD

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES  
A L'ECOLE POLYTECHNIQUE  
ET MEMBRE

DE L'ACADEMIE  
FRANCOISE  
DES SCIENCES

A  
*SON ALTESSE SERENISSIME*  
MONSEIGNEUR  
CHARLE GUILLAUME  
FERDINAND  
PRINCE HERITIER  
DE  
BRUNSVIC ET DE LUNE-  
BOURG.

# MONSEIGNEUR,



*a liberté, que je prends d'  
offrir ce programme à  
VOTRE ALTESSE  
SERENISSIME, n'  
est point l'effet de la va-  
nité, que je pourrois avoir  
de croire, qu'il merite de  
LUI être présenté. Je  
sens trop bien, MONSEIGNEUR, que  
les merveilleux talens, que le Ciel a fait naître avec VOTRE ALTESSE SERENISSIME, & qui sont comme hereditaires à l'AUGUSTE MAISON de BRUNSVIC, demanderoient quelque chose*

se de plus sublime & de plus solide, aussi laissé  
je à d'autres plus capables que moi d'instruire  
VOTRE ALTESSE SERENISSIME dans des sciences, qui seroient audessus  
de ma sphère, le glorieux soin de cultiver les  
heureuses dispositions qu'ELLE a reçues de la  
nature. Je wai en vûe, MONSEIGNEUR,  
en dédiant ce petit ouvrage à VOTRE  
ALTESSE SERENISSIME, que de  
LUI donner une foible marque du zèle &  
du profond respét, que j'ai pour ELLE, dai-  
gnez MONSEIGNEUR, l'accepter fa-  
vorablement, & honorer notre petite acade-  
mie françoise de VOTRE gracieuse prote-  
ction, c'est au nom de tous les membres, qui  
la composent, que j'ose VOUS la deman-  
der, bien assuré qu'elle ne peut manquer de  
prosperer sous de si Augustes auspices.  
Je ne doute presque point, MONSEI-  
GNEUR, que VOTRE ALTESSE  
SERENISSIME ne m'accorde cette gra-  
ce & qu'ELLE n'approuve un dessein, qui ne tend  
qu'à l'avantage de ceux, qui désirent d'a-  
prendre une langue, dont VOTRE AL-  
TESSE SERENISSIME fait tant de  
cas, & dans la quelle ELLE a déjà fait des pro-  
grès surprenans pour le peu de tems, qu'ELLE  
s'y

*s'y applique. Dieu veuille, MONSEIGNEUR,  
répandre abondamment sur VOTRE AL-  
TESSE SERENISSIME ses Celestes  
dons, & affermir tellement SA précieuse santé,  
qu'ELLE puisse jouir jusqu'à l'âge le plus re-  
culé des jours heureux, que je LUI souhaite,  
étant avec une très profonde vénération*

**MONSEIGNEUR  
DE VOTRE ALTESSE  
SERENISSIME**

*Je tres humble & tres respectueusement  
devoné serviteur*

**JOSEPH BEAUREGARD.**



e desir ardent, que j' ai de ré-  
pondre à la gracieuse in-  
tention des SERENISSI-  
MES COURS de Han-  
novre et de Brunsvic, en  
m' aquitant dignement de l' emploi de le-  
cteur de la langue françoise, qu' Elles m'  
ont fait la grace de me conférer dans cette  
célébre Academie, m' a porté à chercher  
les moiens les plus propres à perfectioner  
dans cette langue, ceux qui s' y appliquent  
et à qui j' ai l' honneur de l' enseigner. De-  
puis six ans, que je suis en Allemagne, l' expe-  
rience m' a fait voir, que la plus grande diffi-  
culté

8  
culté, qui se rencontrât à l'étude de cette langue, étoit celle de la parler coulamment. pour subvenir à ce défaut j' ai pris la resolution de former ici deux assemblées françoises par semaine, à l'imitation de celles, qui sont établies dans la plûpart des Vniversités d' Allemagne. M<sup>rs</sup>. les etudians, que j' ai l'honneur d' enseigner entrent d' autant plus volontiers dans mes vûes, que le plan, que je leur ai fait de mon dessein leur a paru propre à satisfaire l' envie, qu' ils ont de se perfectioner dans la langue françoise. Tous nos arrangemens étant pris pour l' ouverture de nos assemblées, j' ai crû, qu' il étoit de mon devoir de faire imprimer ce programme pour en faire part aux SERENISSIMES COVRs, dont je me fais gloire de dépendre; espérant non seulement de meriter par là leur gracieuse approbation, mais encore d' exciter ceux, qui prendront la peine de le lire & qui ont envie de s'apliquer au françois, à profiter d' une occasion si favorable à leur desir. Le but, que je me propose dans ce nouvel établissement, est d' insinuer à M<sup>rs</sup>. mes ecoliers cette facilité de s' énoncer en françois, qu' on a sans cela tant de peine à aq-



aquerir, & de les mettre par là en état de paroître avec honneur dans les compagnies où l'on ne parle que françois, ou d'exercer les emplois où la langue françoise est absolument requise, car il ne suffit pas, comme bien du monde se l'imagine de savoir bien tourner une lettre, ou d'entendre un auteur françois quelque difficile qu'il puisse être, tout cela n'est compté presque pour rien parmi les personnes de distinction qui aiment aujourd'hui mieux parler françois que leur langue maternelle, cette préférence qu'on donne à la langue françoise dans toutes les cours de l'Europe, fait assés son éloge, les Princes & même les Souverains croiroient qu'il manqueroit quelque chose d'essentiel à leur education, s'ils ne la parloient nettement & avec facilité, ce n'est pas que les autres langues de l'Europe n'aient leurs beautés, mais elles ont aussi des défauts qui ne se trouvent point dans la nôtre, le soin qu'on a pris de la purger de ceux qu'elle avoit, & le succès avec le quel on y a réussi, la rendent tout à fait digne du cas qu'on en fait: Amiot & du Bellai s'attachèrent dès le siècle passé à la pureté du

B

stile,



stile, & on peut dire qu'ils ont acquis beaucoup de reputation par leur manière d'écrire, ensuite, Desportes du Perron, Malherbe & Coëfetau rencherirent encore sur les premiers par la netteté du langage, mais personne ne contribua plus à élever la langue françoise au point de beauté où elle est aujourd'hui, que le célèbre Balzac, c'est lui qui trouva le secret de mettre les mots & les particules dans leur véritable place, & de donner aux périodes ce tour agréable qui attire tant d'illustres partisans à notre langue. Cette petite digression sent la prevention françoise, me dira-t-on, on dira ce qu'on voudra je l'ai cru nécessaire pour justifier la préférence qu'on donne à une langue, que je fais profession d'enseigner, dans l'esprit de ceux qui pourroient ne l'en pas juger digne: je reviens à mon sujet, la difficulté de parler & d'apprendre le françois comme il faut provient particulièrement de trois raisons que je sai, la première est le défaut d'exercice, ou du moins c'est l'excuse de la plupart de ceux qui se piquent d'avoir bien appris le françois, la seconde & la moins pardonnable, c'est la crainte de faire des fautes en par-

parlant, plaisante timidité! la crainte de faire une faute en parlant fera qu' on ne parlera point du tout, hé! n' est ce pas en parlant qu' on apprend à parler? en fin la troisième raison & la plus dangereuse & à la quelle, par conséquent on ne sauroit trop prendre garde c' est le choix qu' on fait d' un mauvais maître de langue. Combien n' y en a-t-il pas? qui pour avoir appris par cœur quelques dialogues françois qu' ils prononcent, Dieu fait comment, s' erigent en maîtres & passent même pour habiles, il est vrai que ce n' est que parmi les gens qui savent le françois comme je sai la langue que parloit notre premier pere Adam & c' est à ces fortes de gens qu' on peut appliquer le proverbe qui dit qu' *aux Royaumes des aveugles les borgnes sont Rois*, je connois des Allemans qui se mêlent d' enseigner le françois & qui ne sont pas capables d' écrire en cette langue deux mots de suite sans faire des fautes qui sautoient aux yeux, ils parlent encore plus mal qu' ils n' écrivent & chaque mot qu' ils proferent est un soufflet qu' ils donnent à Ronlard, leur prononciation répond fort bien au reste, pour dire, par exemple, *je gage*

B 2

ils

12  
ils disent, *che cache, pon, pour bon, ton,*  
pour *don, fou, pour vous,* je ne conseille pas  
à ces M<sup>rs</sup>. là d'aller jamais en france, leur pro-  
nontiation pourroit bien leur attirer des af-  
faires; il y a encore une autre espèce de  
maîtres de langue, qui pour avoir l'accent  
meilleur que les premiers, n'en sont pas plus  
habiles, faites leur les moindres questions  
sur les regles de la langue qu'ils se mêlent d'  
enseigner, voilà mes gens à *quia*, les termes  
de la grammaire sont pour eux des mots  
barbares qui les désorientent aussitôt qu'ils  
leur sont proferés, demandez leur pourquoi  
tel & tel verbe est au conjonctif, ils vous  
repondront que c'est l'usage qui le veut  
ainsi, qu'un moment après le même verbe  
vienne à se trouver, dans une autre phrase,  
à l'indicatif, si vous leur en demandés la rai-  
son, ils vous diront encore que c'est parce que  
l'usage le veut, si vous voulés savoir pour-  
quoi il faut dire *je croi que vous êtes & je ne  
croi pas que vous soyez,* c'est a dire, pourquoi  
le verbe, *croire,* gouverne l'indicatif dans un  
sens, & le conjonctif dans l'autre, ils ne vous  
diront point que le verbe *croire* étant pris  
negativement régit, comme presque tous les  
ver-

verbes negatifs, le conjonctif, & qu'au <sup>vj</sup> contraire il régit l'indicatif, quand il est affirmatif, mais ils vous répéteront que l'usage ne souffre pas qu'on parle autrement. Il y a en revange de tres habiles maîtres de langue que je connois au moins, par la reputation que leur a aquis leur capacité, tels sont, M<sup>r</sup>. Hupet, le choix qu'on a fait de sa personne pour enseigner le françois à un des premiers Princes de l'Empire, marque assés son merite, M<sup>rs</sup>. de Rougemont & Conci-di à Göttingen, M<sup>r</sup>. Roux à Jene, M<sup>r</sup>. de Bonnefoy à Halle, M<sup>r</sup>. Angeli à Magdebourg, M<sup>r</sup>. de Coisi à Zelle. Je suis bien persuadé qu'il y en a encore beaucoup d'autres en Allemagne qui ne cèdent point en capacité à ceux que je viens de nommer, mais outre qu'il seroit trop long de les raporter ici, je n'ai pas l'honneur de les connoitre tous. Si le public ne veut pas profiter de cet avis je n'y saurois que faire, j'espère au moins qu'en consideration de la bonne intention, qui me porte à le lui donner, il ne m'en saura pas mauvais gré. Je me flate de lever, les trois obstacles que je viens de dire, par le moyen de mes assemblées, les

membres qui les composent, pourront s'y exercer à parler tant qu'ils voudront, la crainte de faire des fautes en parlant ne les retiendra plus, vû qu'ils sont tous à peu près de la même force dans la langue françoise, & j'espère, que l'exactitude avec laquelle je les reprendrai quand ils parleront mal les mettra bientôt en état de parler bien; pour que la conversation ne languisse pas, & qu'ils aient toujours matière à s'entretenir les uns les autres, je leur ai recommandé de se préparer, chacun en son particulier, une heure avant l'assemblée, par la lecture de quelques articles de la gazette françoise ou Allemande, ou bien de quelques autres livres qui traitent des sciences auxquelles ils s'appliquent, pour qu'en suite ils puissent se raconter l'un à l'autre ce qu'ils auront lû. Le Celebre Rollin dit dans le premier *Tôme de sa manière d'étudier & d'enseigner les belles lettres*, que pour apprendre aux jeunes gens à parler latin il faut leur faire lire quelque histoire dans un livre & ensuite la leur faire raconter en latin. Ce n'est pas sans raison que je cite ce sçavant auteur, puisque ce qu'il dit à l'égard de la langue latine peut si bien

en

en s'appliquer à la françoise; on ne s'entien-<sup>25</sup>  
dra pas dans mes assemblées au recit de ce  
qu'on aura lû, chacun sera en droit de me  
faire des questions sur les regles de la synta-  
xe & je m'engage à y répondre de manière  
qu'il ne lui restera aucun doute sur ce qu'il  
m'aura demandé, de plus je proposerai des  
phrases en latin, ou en allemand, & tous les  
membres les rendront successivement en  
françois, & quand chacun aura dit son sen-  
timent, je dirai le mien, je ferai sentir, par  
des raisons démonstratives, à ceux qui n'  
auront pas bien dit, en quoi ils auront  
manqué & je leur dicterai les regles  
contre les quelles ils auront peché, je-  
ne serai pas moins attentif à les reprendre  
quand ils prononceront mal, j'aurai soin  
aussi de leur dicter tous les gallicismes qui  
se presenteront dans nos discours, outre ce-  
la je corrigerai en presence de toute l'assem-  
blée une amplification que le président de  
jour, c'est à dire celui ches qui se tiendra la  
conférence aura faite sur un sujet que lui  
aura donné le président de la conférence  
précédente après l'avoir corrigée, je la re-  
mettrai à un des membres qui l'expliquera  
en

en Allemand, & fera une recapitulation des fautes que j' y aurai corrigées, aussi bien que des railons que j' aurai aportées en les corrigeant pour que chacun se l' imprime mieux dans l'esprit. Je ferai un exact recueil de toutes ces petites productions, pour en faire part, tous les six mois aux amateurs de la langue françoise; quoi que le plan que je fais ici de mon dessein, ne puisse être qu' aprouvé des gens bien sentés, il y auroit de la vanité à moi de pretendre que tout le monde en jugeât favorablement, je prévoi même ce qu' en penseront des esprits de contradiction, & sur tout ceux qui sont injustement prévenus contre moi, car j'ai des ennemis, mais qui n' en a pas? ils diront peutêtre qu' un tel projet est inutile, ou même préjudiciable à M<sup>rs</sup>. les Etudians qui pourroient mieux employer le peu de tems qu' ils destinent à leurs études, qu' il leur suffit d' entendre un auteur françois. Peutêtre iront ils jusqu' à dire que pour une bagatelle comme la langue françoise, M<sup>rs</sup>. les Etudians négligeront l' essentiel & que pour paroître avec honneur dans mes assemblées, il faudra qu' ils emploient la plus grande partie de leur



leur tems à s'y préparer. J'avoüé que je se-<sup>17</sup>  
rois assés porté à ne pas faire la moindre at-  
tention à tous ces raisonnemens ni a d' au-  
tres à peuprès semblables qu' on pourroit  
faire, mais je m' y croi obligé, tant pour fai-  
re voir mon désintressement, que pour  
fermer la bouche aux envieux & aux médi-  
sans. J' ai deja dit les raisons qui m' ont  
porté à l' établissement de mes assemblées,  
l' intérêt n' y a aucune part, à moins qu' on  
ne compte pour quelque chose, la satisfac-  
tion que j' aurai, si je voi réussir mon entre-  
prise au gré de mes souhaits; l' utilité de la  
langue françoise est autentique de sorte que  
tout ce que je pourrois dire de la nécessité  
où les personnes bien nées, sont de la sâvoir,  
me semble d' autant plus superflu qu' on en  
est convaincu partout, & si *Suetonius* dit en  
parlant de *Cicéron* cet illustre Romain, *Cicero*  
*ad præturam usque græce declamavit*,\* ne  
pourroit on pas dire aujourd' hui avec raison  
que bien des illustres Allemans ont parlé,  
toute leur vie, françois, en allemagne: je di-  
rai encore, pour prouver l' avantage qu' un  
C hom-

\* de claris Rhetoribus

18  
homme de lettres peut retirer de la langue françoise, qu' il y a certains emplois considerables où Elle est requise comme une qualité si essentielle qu' on ne peut y parvenir sans la faveur; qu' un homme, par exemple, quelque savant qu' il puisse être, recherche une place de gouverneur chés un Prince, il ne l' obtiendra pas s' il ne fait le françois, qu' un autre se presente pour être secretaire chés un grand Seigneur, on lui demandera d' abord s' il fait le françois, s' il dit que non, on le remerciera de l' offre de ses services, mais je me trompe fort, si on les accepte, quelque capacité qu' il ait d' ailleurs; d' accord me dira-t-on peutêtre, il faut que ceux qui aspirent à être gouverneurs, ou Secrétaires, sachent le françois, mais pour cinq ou six qui estudient dans cette intention, il y en a mille qui n' y pensent pas & à qui le françois ne peut servir de rien. Je reponds encore à cette espèce d' objection, qu' en quelque état qu' un homme de lettres se trouve, fût ce même dans une cure de village, il peut lui survenir des cas, où, s' il ne fait point le françois, il Lui est impossible de remplir les devoirs de sa charge, je conclus de là que  
tous

19  
tous ceux qui étudient & qui sont destinés à  
servir le public doivent le savoir. Les Em-  
pereurs, les Rois & les Princes, qui ont fon-  
dés des universités en Allemagne, où du  
moins leurs Augustes Successeurs qui en  
ont été les restaurateurs & les conserva-  
teurs depuis plus de cent ans que la lan-  
gue françoise est en vogue par toute l'Eu-  
rope, n'ont pas discontinué d'y entretenir  
des lecteurs françois, je pourrois en nommer  
au moins dix qui m'ont précédé ici dans  
cet emploi. L'intention des SERENISSI-  
MES COURS de Hannover & de Brunsvic  
étant donc que tous ceux qui étudient en  
cette Célèbre Vniversité, y soient instruits  
dans la langue françoise, aussi bien que dans  
les autres sciences, je n'hésite pas à LEUR fai-  
re part du dessein où je suis d'y établir une  
Academie Françoise, esperant que bien loin  
de le désapprouver, Elles me feront la grace  
de le regarder comme une preuve de mon  
ardeur à remplir les devoirs de l'emploi de  
lecteur de la langue françoise qu'Elles m'y  
ont conféré. Comment pourrois je effective-  
ment, mieux m'en acquiter? comment  
pourrois je mieux m'en rendre digne?

C 2

Com-

Comment pourrois je mieux meriter la gra-  
 cieuse aprobaton de mes Augustes MAI-  
 TRES? Comment pourrois je mieux execu-  
 ter les ordres qu' ils m' ont donné d' ensei-  
 gner publiquement la langue françoise?  
 Comment pourrois je enfin mieux répondre  
 à l' empressement, que M<sup>s</sup> les Etudians te-  
 moignent à l' aprendre, il m' est enjoint de  
 la leur enseigner publiquement deux heures  
 par semaine, je ne puis dans ces leçons pu-  
 bliques que leur en montrer la théorie, la  
 pratique demandant qu' ils s' exercent à parler,  
 s' ils le font entr' eux comment jugeront ils  
 des fautes qu' ils feront en parlant, soit con-  
 tre la pronontiation, soit contre les règles  
 de la syntaxe, ou contre celles de la con-  
 struction. Mes assemblées françoises, qui ne  
 font à proprement parler que deux autres  
 colleges publics, de trois heures chacun, les  
 mettront au fait de l' une & de l' autre, ils y  
 apprendront la théorie micux que dans les  
 leçons que je leur donne en particulier, par-  
 ce qu' il s' y presentera plus d' occations de  
 leur enseigner les regles de la grammarre,  
 ils s' y perfectioneront dans la pratique, par-  
 ce qu' ils n' y parleront que françois & que  
 j' au:

21  
j'aurai soin de ne leur pas laisser passer la  
moindre faute. Que pourrois je dire de  
plus? pour justifier un dessein, que je n'ai  
formé qu'en vûe de servir plus efficace-  
ment le public, je ne l'aurois point fait si je  
n'avois consulté que mes intérêts, mais je  
leur ai toujours préféré mon devoir. Je n'en  
dirois pas d'avantage, s'il ne me restoit enco-  
re à prouver que M<sup>rs</sup> les Etudians, qui vien-  
nent à mes assemblées, peuvent le faire sans  
que cela porte le moindre préjudice à leurs  
autres Etudes, que je conviens leur être en-  
core plus utiles que la langue françoise. J'ai  
choisi pour nos conférences le mecredi & le  
samedi au soir, jours aux quels M<sup>rs</sup> les Pro-  
fesseurs n'enseignent que le matin, de sorte  
que ce sont ceux que M<sup>rs</sup> les Erudians ont  
coutume de destiner à leur recreation, ou-  
tre cela il ne leur faut pas plus d'une heure  
pour etudier les matières dont ils ont envie  
d'entretenir la conversation. Voici tous  
leurs noms selon l'ordre Alphabetique.

- M<sup>rs</sup> G. A. d' ALVENSLEBEN, d' Erxleben, Etudiant en Droit.
- R. de BVNAV de LOSSE, Etudiant en Mathématique.
  - G. de BVNAV, *item*.
  - C. J. L. CELLARIVS, de Helmftet, Etudiant en Droit.
  - J. F. EISENHART, de Spire, Etudiant en Droit.
  - L. G. FRANCKENFELD, de Helmftet, Etudiant en Droit.
  - S. A. FROMHOLD, de Quedlinbourg, Etudiant en Théologie.
  - F. H. HATTORF, de Hannovre, Etudiant en Droit.
  - G. J. HELMKAMPFF, de Gandersheim, Etudiant en Medec.
  - G. F. HELMKAMPFF, de Gandersheim, Etud. en Theologie.
  - A. H. C. HIRSCH, de Goslar, Etudiant en Droit.
  - J. G. ILSEMANN, de Clausthal, Etudiant en Medecine.
  - A. G. RISCHMULLER, de Breme, Etudiant en Droit.
  - J. G. WIDMANN, de Nuremberg, Etudiant en Medecine.



j'aurai soin de ne leur pas laisser passer la  
moindre faute. <sup>21</sup> Que pourrois je dire de  
plus? pour justifier un dessein, que je n'ai  
formé qu'en vûe de servir plus efficace-  
ment le public, je ne l'aurois point fait si je  
n'avois consulté que mes interêts, mais je  
leur ai toujours préféré mon devoir. Jen'en  
dirois pas d'avantage, s'il ne me restoit enco-  
re à prouver que M<sup>rs</sup>. les Etudians, qui vien-  
nent à mes assemblées, peuvent le faire sans  
que cela porte le moindre préjudice à leurs  
autres Etudes, que je conviens leur être en-  
core plus utiles que la langue françoise. J'ai  
choisi pour nos conférences le mecredi & le  
samedi au soir, jours aux quels M<sup>rs</sup>. les Pro-  
fesseurs n'enseignent que le matin, de sorte  
que ce sont ceux que M<sup>rs</sup>. les Etudians ont  
coutume de destiner à leur recreation, ou-  
tre cela il ne leur faut pas plus d'une heure  
pour etudier les matières dont ils ont envie  
d'entretenir la conversation. Voici tous  
leurs noms selon l'ordre Alphabetique.

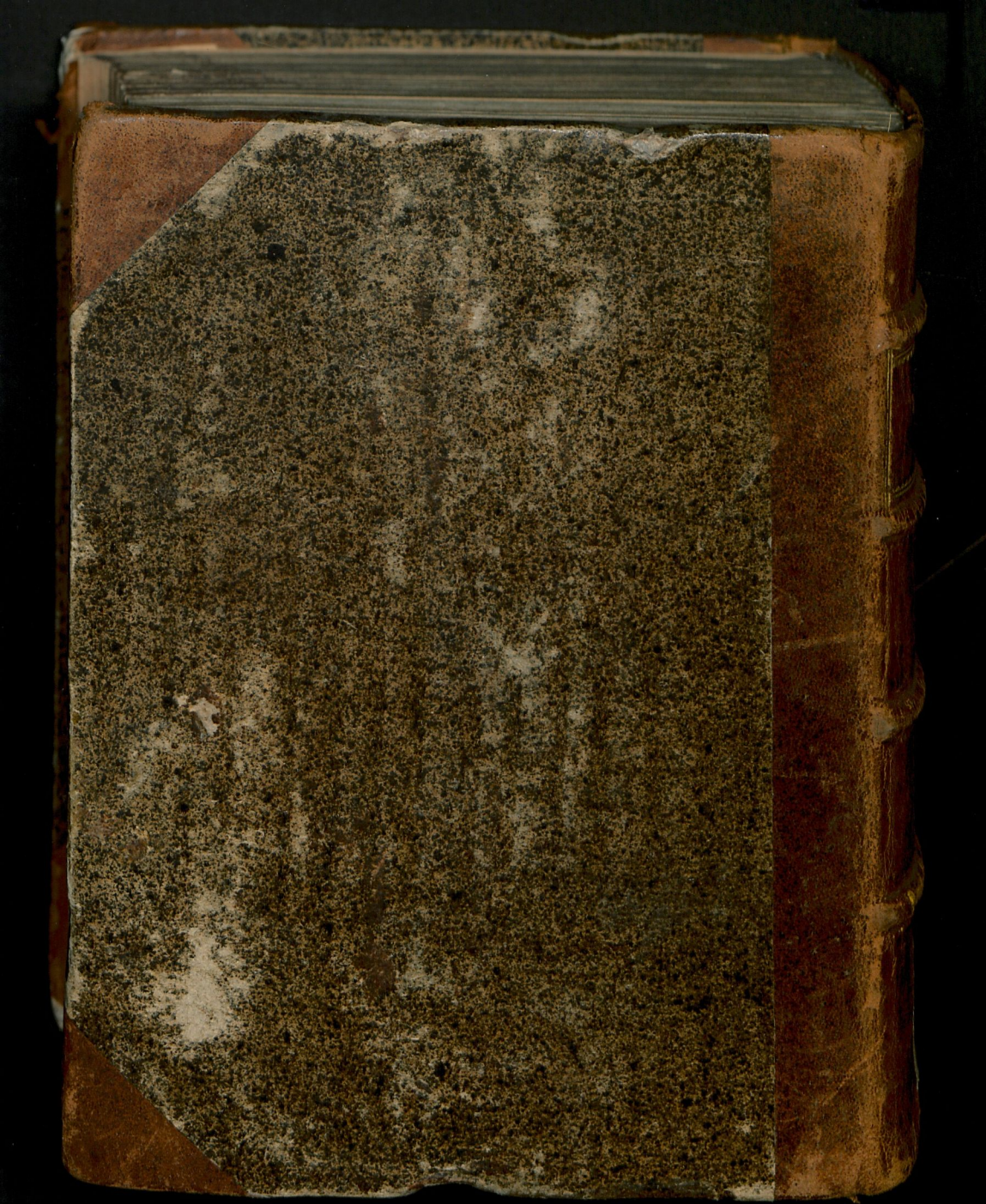


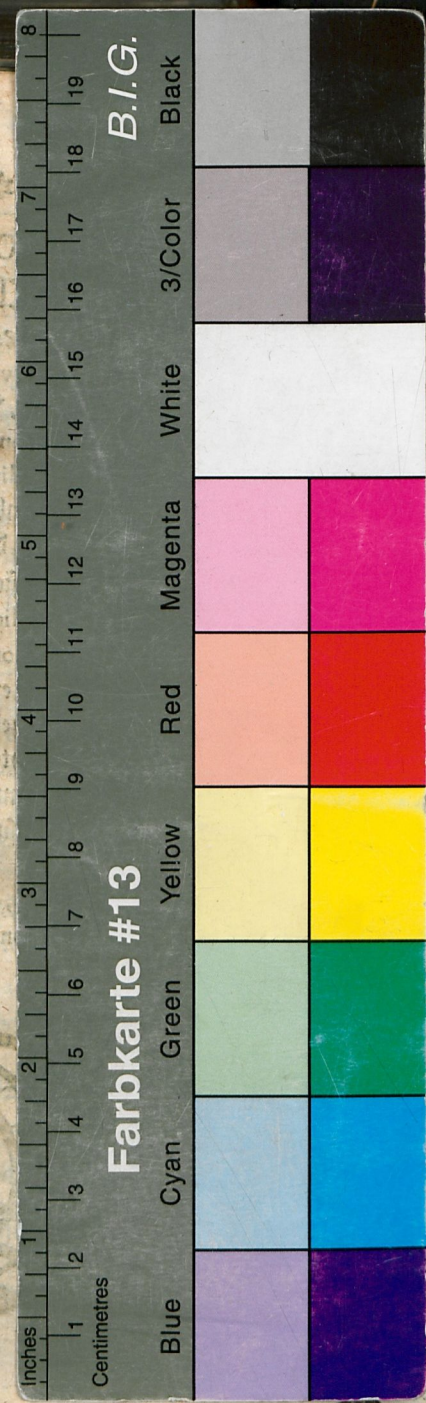
- M<sup>rs</sup>. G. A. de ALVENSLEBEN, d'Erxleben, Etudiant en Droit.
- J. A. BAUER, de Nuremberg, Etudiant en Medecine.
- R. de BUNAU, de Lossen en Saxe, Etudiant en Mathématique.
- G. de BUNAU, *item*.
- C. J. L. CELLARIUS, de Helmstedt, Etudiant en Droit.
- J. F. EISENHART, de Spire, Etudiant en Droit.
- L. G. FRANCKENFELD, de Helmstedt, Etudiant en Droit.
- S. A. FROMHOLD, de Quedlinbourg, Etudiant en Théologie.
- F. H. HATTORF, de Hannovre, Etudiant en Droit.
- G. J. HELMKAMPFF, de Gandersheim, Etudiant en Medecine.
- G. F. HELMKAMPFF, de Gandersheim, Etudiant en Théologie.
- A. H. C. HIRSCH, de Goslar, Etudiant en Droit.
- J. G. ILSEMANN, de Clausthal, Etudiant en Medecine.
- C. F. de RHETZ, de Brunsvic, Etudiant en Droit.
- A. G. RISCHMULLER, de Breme, Etudiant en Droit.
- J. G. WIDMANN, de Nuremberg, Etudiant en Medecine.











17

12

PLAN  
DE  
LA NOUVELLE ACADEMIE  
FRANCOISE

ETABLIE  
SOUS LA DIRECTION

DE  
JOSEPH BEAUREGARD  
LECTEUR PUBLIC DE LA LANGUE FRANCOISE  
A LA CELEBRE UNIVERSITE  
DE HELMSTEDT.

---

IMPRIME A HELMSTEDT  
CHES PAUL THIERY SCHNORR, IMPRIMEUR  
DE L'UNIVERSITE.  
MDCCLIV.